



Jérôme LEBAILLIF

Compositeur | Clavier | Multi-instrumentiste

Tél. 06 07 85 23 30 | Jerome.lebaillif@wanadoo.fr

34 rue Thierry 77310 ST FARGEAU PONTIERRY



TARIFS au 01/03/2026

COURS DE MUSIQUE

Piano, claviers, mao, formation musicale, solfège, théorie, harmonie tonale, composition, arrangement, orchestration, histoire de la musique, musicologie, organologie, écoute active, analyse et dictée, lecture de conducteurs, principes de direction.

Cours particulier d'1 heure dans l'un de nos studios ou en visio...

40,00 €

Déplacement au domicile de l'élève, 30 kms maximum, forfait...

10,00 €

Forfait engageant de 4 cours, à utiliser dans les 6 mois, à renouveler à la dernière échéance...

140,00 €

Cours collectif de formation musicale en visio, si regroupement d'au moins 3 élèves, forfait engageant au trimestre scolaire soit 10 cours, absence de l'élève non remboursable, absence du professeur récupérée, forfait...

250,00 €

30 minutes de cours individuel + 1h de formation musicale + 1h de pratique d'ensemble par semaine, dans l'un de nos studios, hors vacances scolaires, 1 trimestre = 10 semaines environ, engagement au trimestre, absence de l'élève non remboursable, absence du professeur récupérée, forfait trimestriel...

550,00 €

COPISTE

Relevé « Petit format », chant piano, chiffrage des accords, chanson de variété, jusqu'à 5 minutes, forfait...

90,00 €

Œuvres d'une durée supérieure à 5 minutes, Relevés de conducteurs avec parties séparées, arrangements et orchestrations...

sur devis

COMPOSITION

Tarifification à la minute (durées importantes, sur devis).

*Ces tarifs sont la base de calcul de la rémunération. Pour toute commande à Jérôme LEBAILLIF ou bien aux membres du Collectif InstantMusique **un coefficient 2 est appliqué.***

En application des cotisations sociales obligatoires, dont l'IRCEC, et du régime de TVA. Le commanditaire doit prendre connaissance du lieu de résidence fiscale du compositeur/de la compositrice afin de connaître le traitement social et fiscal applicable.

Le montant minimum par minute de référence est revalorisé chaque année. Si un travail sur le texte (écriture, adaptation, traduction) est nécessaire, le montant est réévalué en conséquence.

Catégorie	Minima €/minute
Musique instrumentale	
Catégorie 1 (solo à trio)	260,00 €
Catégorie 2 (quatuor à sextuor)	330,00 €
Catégorie 3 (ensemble dirigé, 6-20)	400,00 €
Catégorie 4 (orchestre par deux ou orchestre d'harmonie)	460,00 €
Catégorie 5a (grand orchestre par trois ou quatre)	530,00 €
Catégorie 5b (grand orchestre + soliste(s))	600,00 €
Musique vocale	
Catégorie 1a (voix accompagnée)	260,00 €
Catégorie 1b (quatuor vocal)	330,00 €
Catégorie 2 (chœur, 6 à 24 voix)	400,00 €
Catégorie 3 (chœur et ensemble ou soliste vocal et ensemble)	460,00 €
Catégorie 4 (chœur et orchestre)	600,00 €
Musique électroacoustique	
Catégorie 1 (œuvre sur support)	260,00 €
Catégorie 2 (œuvre mixte avec soliste(s))	400,00 €
Catégorie 3 (œuvre mixte avec ensemble dirigé)	530,00 €

Le respect de ces tarifs minimums entre en compte dans l'appréciation des demandes d'aide soumises à l'Action culturelle de la Sacem et de la Maison de la Musique Contemporaine.

CONCERT

La tarification des interventions en concert est établie sur la base de la grille conventionnelle à laquelle est appliqué un **coefficient 2** (salaire brut ou HT selon le statut appliqué)

1 à 2 services de répétitions sur la même journée... **164,29 €**

Par représentation... **164,29 €**

Les charges sociales sont à régler via le GUSO et correspondent à environ coefficient multiplicateur d'environ **0,8**

L'organisateur du concert garantira en permanence avoir assurer la prestation auprès de la compagnie de son choix, en assumer la sécurité (personnes et biens), régler les droits d'auteurs et les droits voisins.

VHR Voyages - Hébergements - Repas :

Pour chaque engagement, l'organisateur devra prévoir, pour le nombre de personne indiqué dans la fiche technique du programme prévu :

- Les voyages allers-retours depuis Paris (France) jusqu'au lieu du concert. Les longues distances seront organisées en privilégiant le train. L'ensemble des transferts devront être prévus pour chaque personne (gare ou aéroport, hôtels, restaurants, salle de concert pour les répétitions et les concerts).
- Les hébergements se feront en hôtel (confort 3* minimum), la répartition en chambres doubles et singles devant respecter la fiche technique du programme.
- Les petits déjeuners, déjeuners, diners et collations de l'arrivée jusqu'au départ (y compris lors des days-off). Le budget indicatif est de 11 à 17 € pour les petits déjeuners, 24 à 32 € pour les repas. Les collations prévues sur le lieu du concert devront prévoir de l'eau minérale à volonté, softs, thés, café et quelques en-cas.

Fiche technique :

Toute impossibilité ou dérogation à la fiche technique devra donner lieu à une information et un accord de la production..